

# **Que faut-il faire pour obtenir un certificat sanitaire vétérinaire pour les trophées, animaux et oiseaux fauniques?**

## **Initiateur de la procédure**

L'intéressé

## **Composition du dossier**

- Déclaration d'exportation de trophées, d'animaux ou d'oiseaux fauniques
- Reçu de paiement de la taxe d'inspection sanitaire vétérinaire

## **Lieu de dépôt du dossier**

A la Délégation départementale de l'élevage, des pêches et des industries animales

## **Qui signe le certificat?**

Le Délégué départemental de l'élevage, des pêches et des industries animales

## **Quels sont les délais impartis ?**

1 jour

## **Quel est le coût de la prestation ?**

Rien à payer hormis les frais engagés par le demandeur pour la constitution du dossier

## **Quelle est la nature ou l'intitulé de l'acte sollicité ?**

Certificat sanitaire vétérinaire

## **Quelles sont les modalités de mise à disposition du certificat ?**

Le retrait s'effectue à la Délégation départementale de l'élevage, des pêches et des industries animales

---

## **Que faut-il faire pour obtenir un certificat sanitaire vétérinaire ?**

### **Initiateur de la procédure**

L'intéressé

### **Composition du dossier**

- Déclaration des animaux ou des denrées d'origine animale ou halieutique

- Carnet de vaccination pour les animaux de compagnie
- Reçu de paiement de la taxe d'inspection sanitaire vétérinaire

## **Lieu de dépôt du dossier**

A la Délégation départementale de l'élevage, des pêches et des industries animales

## **Qui signe le certificat ?**

Le Délégué départemental de l'élevage, des pêches et des industries animales

## **Quels sont les délais impartis ?**

2 jours

## **Quel est le coût de la prestation ?**

Aucun frais sauf ceux engagés par le demandeur lors de la constitution du dossier

## **Quelle est la nature ou l'intitulé de l'acte sollicité ?**

Certificat sanitaire vétérinaire

## **Quelles sont les modalités de mise à disposition du certificat ?**

Le retrait s'effectue à la Délégation départementale de l'élevage, des pêches et des industries animales

---

# **Que faut-il faire pour obtenir un permis de pêche artisanale (permis c)?**

## **Initiateur de la procédure**

L'intéressé

## **Composition du dossier**

- Demande timbrée (timbre fiscal) à 1000 FCFA adressée au Ministre chargé de la pêche sous couvert du responsable local de l'administration chargé de la pêche
- 2 photos d'identité de format 4x4
- Désignation du nombre, des dimensions ou des caractéristiques des engins de pêche
- Désignation du nombre d'embarcations à utiliser ainsi que la ou les zone(s) de pêche sollicitée(s)

## **Lieu de dépôt du dossier**

A la Délégation départementale de l'élevage, des pêches et des industries animales

## **Qui signe le permis ?**

Le Délégué départemental de l'élevage, des pêches et des industries animales

**Quels sont les délais impartis ?**

14 jours

**Quel est le coût de la prestation ?**

Rien à payer hormis les frais liés à l'achat de timbres

**Quelle est la nature ou l'intitulé de l'acte sollicité ?**

Permis de pêche artisanale

**Quelles sont les modalités de mise à disposition de la carte ?**

Le retrait s'effectue à la Délégation départementale de l'élevage, des pêches et des industries animales

---

**Que faut-il faire pour le contrôle d'un marché exécuté ?**

**Initiateur de la procédure**

L'adjudicataire du marché

# **Composition du dossier**

- Transmettre un exemplaire de la lettre de commande à la brigade de contrôle
- Un ordre de service de démarrage
- Une copie des différentes offres de l'entreprise
- Un Procès-verbal d'exécution des différentes phases d'exécution
- Un Procès-verbal de réception technique signé entre l'entreprise et l'ingénieur du marché

**Nota bene :**

**Après production de ces différents documents, le maître d'ouvrage convoque une réception provisoire sanctionnée par un procès-verbal de réception provisoire et 1 an après l'entreprise et l'ingénieur procèdent à la réception définitive sanctionnée par un procès-verbal de réception définitive.**

---

**Quelles sont les pièces constitutives des offres administratives, techniques et financières d'un dossier d'appel d'offres dans le**

# cadre d'un marché public ?

## Initiateur de la procédure

La personne physique ou morale concernée

## Pièces constitutives de l'offre administrative

- Une déclaration timbrée (timbre fiscal) à 1000 FCFA d'intention du soumissionnaire. Le pouvoir de signature le cas échéant s'il s'agit d'un groupement
- Une attestation de non faillite
- Une attestation de domiciliation bancaire
- Une quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offre (DAO)
- Une caution de soumission (voir recueil des textes de base sur les marchés publics)
- Une attestation de non exclusion de marchés publics dont les frais s'élèvent à 10.000FCFA à verser à la délégation départementale de l'ARMP (Agence de Régulation des Marchés Publics)
- Une déclaration sur l'honneur de visite du site
- Une attestation de soumission délivrée par la CNPS
- Un certificat timbré d'imposition
- Une attestation de non redevance
- Une attestation de localisation et un plan de localisation des bureaux
- Une photocopie certifiée de la carte de contribuable
- Une photocopie certifiée de la patente de l'année en cours
- Une procuration donnant pouvoir s'il s'agit d'un groupement
- Un Cahier de Clauses Administratives Particulières (CCAP)

- Un engagement à préfinancer à hauteur de 20% du Montant toutes taxes
- Un accord de groupement si tel est le cas

## **Pièces constitutives de l'offre technique et financière**

- La liste du matériel à utiliser
- La liste du personnel
- Une proposition technique et un planning d'exécution
- Une expérience générale de l'entreprise
- Expérience spécifique dans le domaine des BTP
- Un bordereau des prix unitaires
- Un détail estimatif des coûts estimatifs
- Un sous détail des prix unitaires

### **Nota bene :**

**Après publication des résultats, l'entreprise retenue dispose de 21 jours pour le début des travaux si ceux-ci sont en urgence, et de 30 jours en temps normal pour le début des travaux. Lors de la passation, le projet est sanctionné par un dossier de consultation d'entreprise. Après dépouillement, il est remis à l'entreprise retenue 07 exemplaires de l'offre pour qu'elle fasse l'enregistrement et reçoive l'ordre de démarrage des travaux, plus une lettre de commande.**

---



# **Que faut-il faire pour obtenir une attestation de distance à la suite d'une affectation?**

## **Initiateur de la procédure**

Tout agent public affecté

## **Composition du dossier**

- Une demande timbrée (timbre fiscal) à 1000 FCFA adressée au Délégué départemental des transports
- La copie de l'acte d'affectation

## **Lieu de dépôt du dossier**

A la Délégation Départementale des Transports

## **Qui signe l'acte ?**

Le Délégué départementale des transports

## **Quels sont les délais impartis ?**

48 heures

## **Quel est le coût de la prestation ?**

Rien à payer hormis les frais engagés par le demandeur pour la reprographie et l'achat des timbres

# Quelles sont les modalités de mise à disposition de l'acte ?

Le retrait s'effectue à la délégation départementale des transports

---

# Que faire pour obtenir une plaque d'immatriculation CEMAC?

## Initiateur de la procédure

L'intéressé

## Conditions à remplir

- Se rendre dans un centre agréé de production des plaques CEMAC
- Une photocopie de la carte grise

## Quels sont les délais impartis ?

24 heures maximum

## Quel est le coût de la prestation ?

- 12860 FCFA pour les plaques d'immatriculation des véhicules
- 6430 FCFA pour les motos

---

# **Que faire pour obtenir une carte bleue ?**

## **Initiateur de la procédure**

L'intéressé

## **Composition du dossier**

- Photocopie de la licence de transport
- Photocopie certifiée de la carte nationale d'identité du demandeur
- Photocopie certifiée de la carte grise
- Un formulaire à retirer à la délégation départementale des transports contre 1000 FCFA

**Nota bene : Mêmes pièces et frais pour le renouvellement de la carte bleue**

## **Lieu de dépôt du dossier**

A la délégation départementale des transports

## **Quels sont les délais impartis ?**

2 semaines

## **Quel est le coût de la prestation ?**

- 15000 FCFA pour tout véhicule
- 4000 FCFA pour les motos

# Quelles sont les modalités de mise à disposition de l'acte ?

Le retrait s'effectue à la délégation départementale des transports

---

# Que faire pour obtenir une licence de transport ?

## Initiateur de la procédure

L'intéressé

## Composition du dossier

- Photocopie de la carte nationale d'identité
- Photocopie de la carte grise
- Remplir le formulaire de demande à retirer à la délégation départementale des transports

## Lieu de dépôt du dossier

A la délégation départementale des transports

## Quels sont les délais impartis ?

2 Semaines

## **Quel est le coût de la prestation ?**

- 7500 Fcfa pour les taxis de ville
- 15000 Fcfa pour les cars de transport inter urbain
- 7500 Fcfa pour les motos

## **Quelles sont les modalités de mise à disposition de l'acte ?**

Retrait s'effectue à la délégation départementale des transports

---

## **Je possède une moto et je souhaite avoir une carte grise. Que faire ?**

### **Initiateur de la procédure**

L'intéressé

### **Composition du dossier**

### **S'il s'agit d'une moto neuve**

- Facture d'achat de la moto
- Photocopie de la CNI

## **S'il s'agit d'une moto déjà utilisée**

- Certificat de vente enregistré
- Ancienne carte grise
- Les cartes nationales d'identité du vendeur et de l'acquéreur

**Nota bene : Ces pièces seront les mêmes exigées pour la mutation de la carte grise et les frais exigés seront aussi d'une valeur de 4000 FCFA**

## **Lieu de dépôt du dossier**

A la délégation départementale des transports

## **Quels sont les délais impartis ?**

2 semaines

## **Quel est le coût de la prestation ?**

4000 FCFA

## **Quelles sont les modalités de mise à disposition de l'acte ?**

Retrait s'effectue à la délégation départementale des transports